



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate*

### **Salle multifonctionnelle de 400 places au centre-ville UN ÉQUIPEMENT ATTRACTIF ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CONCLUT UNE ÉTUDE**

Matane, le 13 mars 2018 – À la fois équipement attractif et outil de développement économique, une salle multifonctionnelle « de type cabaret » de 400 places au centre-ville de Matane permettrait de stimuler un pôle culturel et communautaire ouvert sur son milieu tout en accentuant la dynamique commerciale.

Voilà l'essentiel d'une étude de mise en marché remise à la fin de l'année 2017 aux autorités de la Ville de Matane par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et rendue publique, ce matin, par le maire, Monsieur Jérôme Landry, devant les partenaires et les organismes culturels ayant participé aux travaux de cette étude.

Le maire a fait siens les principaux constats de l'étude, à savoir qu'une nouvelle salle de spectacles à Matane aurait principalement trois types d'effets sur les organisations sondées : elle stimulerait le potentiel de croissance et d'innovation ; elle permettrait d'optimiser la création et la qualité de diffusion et améliorerait l'expérience des utilisateurs. En revanche, l'absence d'une salle de spectacles professionnels nuit à l'attractivité de la Ville de Matane auprès des professionnels, d'étudiants et d'artistes.

Jérôme Landry a rappelé que cette étude a été suggérée fortement par le ministère de la Culture et des Communications afin de développer, sur la base des données actuelles, un éventuel projet de lieu de création et de diffusion culturelle. Soulignons que les salles Albert-Lavoie (777 places) et Lucien-Bellemare (458 places) ne sont plus aux normes techniques et ne répondent pas aux besoins actuels et futurs, notamment pour le créneau numérique,

Ce lieu multifonctionnel pourrait être assorti d'espaces complémentaires qui assureraient cette polyvalence et les occasions de cocréation : lobby, loges, salle d'exposition, salles polyvalentes (lieux de répétition, de création, formation, réunions, etc.), coin bistro/terrasse, etc.

#### **Quelques statistiques**

- Pour les événements culturels, la moyenne des participants est de 200 personnes et grimpe à 300 pour les spectacles. Seulement 8% des spectacles, souvent d'humour et de musique, franchissent le cap des 400 billets vendus.

- Il se vend annuellement près de 15 000 billets pour des spectacles et événements par année à Matane.
- La demande, soit l'assistance à des spectacles, a crû de 11,4% au Bas-Saint-Laurent en près de 10 ans. Elle a crû de 33% en Gaspésie.
- Les organismes culturels de Matane cumulent environ 665 jours-utilisation pour des lieux de rassemblement, que ce soit pour de la création (210 jours), des répétitions (165 jours), des spectacles (135 jours) ou des expositions (105 jours).
- Dans une proportion de 60%, les organismes privilégient une salle de spectacles multifonctionnelle de type boîte noire (style cabaret), localisée au centre-ville.
- 18 organisations se montrent disposées à être partie prenante du projet comme utilisateur ou comme partenaire dans la conception, la gestion, la promotion du projet de nouvelle salle.

### **Les prochaines étapes**

« Dans l'éventualité où un projet est déposé officiellement en 2018, les délais pour l'obtention d'un accord de principe peuvent être de 1 à deux ans, voire même plus. Ce qui porte le début des travaux à deux ou trois ans », a précisé le maire de Matane, ce qui repousse d'autant le choix de la localisation de cette nouvelle salle de spectacles. « Il faut déterminer ensemble les besoins des partenaires, des organismes culturels et de la population afin de définir un projet mobilisateur et stimulant avant de choisir le lieu et la superficie requise », note le maire.

Selon Jérôme Landry, dans l'immédiat, l'étude de mise en marché sera analysée par le comité de travail formé au début de 2017 dont le mandat est l'élaboration d'un projet de création et de diffusion culturel en vue d'un dépôt de projet au conseil municipal d'ici décembre 2018.

Ce comité est formé d'élus et d'employés municipaux ainsi des représentants de Kaméléart, le diffuseur officiel reconnu par le ministère de la Culture et des Communications. Les membres du comité décideront des prochaines étapes de consultation publique et de validation des besoins en vue de faire une étude de faisabilité sur un projet précis afin de déposer les demandes d'aide financière.

Dans un souci de transparence et de partage de l'information, la Ville de Matane a ouvert une page sur son site internet afin de diffuser toute l'information et de recueillir les commentaires des citoyens. En se rendant à la page <http://www.ville.matane.qc.ca/vie-municipale/consultation-lieux-de-diffusion.html>, l'étude de marché, le résumé, une foire aux questions et un court sondage sont disponibles depuis aujourd'hui. Une boîte courriel est aussi créée afin de transmettre vos commentaires au comité de travail : [culture@ville.matane.qc.ca](mailto:culture@ville.matane.qc.ca)

Source :

Robert Pelletier, directeur aux communications et aux affaires publiques par intérim  
 Ville de Matane  
 418 562-2333, poste 2026